

Vous voilà gisant dans une posture dérisoirement pénible et humiliante, et le public, à qui j'ai fait connaître vos vols, vos mensonges et vos faux, se demande, stupéfié, comment vous avez pu tomber de si haut.

En effet, vous étiez apparemment monté bien haut, monsieur Fréchette, et vous devez maudire la minute où il vous vint à l'esprit de faire des fables satiriques, sans lesquelles vous pourriez encore éblouir les monocles des sociétés d'admiration mutuelle par l'éclat de vos verroteries littéraires.

Oui, vous étiez, aux yeux de bien des gens, monté très haut, et depuis que je vous ai fait faire la culbute, depuis quinze mois que je vous tourne et retourne sur le gril, pas une seule voix, dans la presse canadienne, à part celle de deux étrangers à gages, n'a protesté contre le châtement que je vous inflige.

Je vous le demande, monsieur Fréchette, si quelque écrivain parisien osait, un de ces quatre matins, accuser Leconte de Lisle d'être un plagiaire, pensez-vous que la presse française resterait impassible et muette devant une pareille audace ?

Il s'élèverait dans tous les journaux de Paris et de province un tel cri de révolte et d'indignation contre le détracteur d'une des gloires de la France,